



**CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET
DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE
2016 – 2020**

PROGRAMME D' ACTIONS 2019

Contenu

I	LES ORIENTATIONS	3-4
II	LE PLAN DE FINANCEMENT	5-6
III	LE PROGRAMME D' ACTIONS	
	1 - LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE DES JEUNES ET LA PREVENTION DE LA RECIDIVE	7
	Fiche action n° 2019/01 : Le conseil pour les droits et devoirs des familles (CDDF)	8
	Fiche action n° 2019/02 : Le carnet de signalement des incivilités dans les transports	9
	Fiche action n° 2019/03 : Mesures d'accompagnement d'élèves soumis à une exclusion	10
	Fiche action n° 2019/04 : Le harcèlement scolaire	11
	2 – LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'INSECURITE	12
	Fiche action n° 2019/05 : L'observatoire de la tranquillité publique	13
	Fiche action n° 2019/06 : La redynamisation du protocole « participation citoyenne »	14
	3 – LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE	15
	Fiche action n° 2019/07 : Prévention conduites dangereuses	16-17
	Fiche action n° 2019/08 : Le village de la prévention et de la sécurité routière	18
	Fiche action n° 2019/09 : Intervention au niveau des lycées sur les risques ferroviaires	19
	4 – LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE ET LES FILIERES TERRORISTES	20
	Fiche action n° 2019/10 : Mise en place d'une pièce de théâtre interactive	21-22
	5 – LE SUIVI DE LA POLITIQUE LOCALE « PREVENTION SECURITE »	23
	Fiche action n° 2019/11 : Accompagner et suivre la mise en œuvre du CLSPD	24

I. LES ORIENTATIONS

1 - LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE DES JEUNES ET LA PREVENTION DE LA RECIDIVE

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Renforcer la coordination des partenaires	Agir dans le cadre d'une stratégie partagée et concertée
S'appuyer sur une analyse partagée des faits constatés	Assurer le suivi des actions mises en place dans ce programme
Soutenir les parents dans l'exercice de leur autorité (CDDF)	Recréer du lien entre parents et enfants
	Recréer de l'intérêt à la scolarité pour les parents

2 - LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'INSECURITE

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Renforcer la coordination des partenaires	Assurer le suivi des actions mises en place dans le cadre de ce programme (réalisation et résultats)
	Rendre visible les résultats des actions engagées notamment par un suivi quantitatif
Prévenir et lutter contre les conflits de voisinage	Accentuer les actions de prévention
	Répondre à toutes demandes (appels, courriers) liées à des conflits de voisinage
Encourager et appuyer les initiatives favorisant le lien social entre les habitants	Recréer du lien social entre les habitants (protocole participation citoyenne)
	Faire diminuer le nombre de faits de délinquance de proximité constatés sur la commune

3 - LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Prévenir et lutter contre la consommation d'alcool et de stupéfiants au volant	Faire diminuer les accidents de la route liés à la consommation d'alcool ou de drogues
	Baisser le nombre de blessés et de tués sur les routes du département
	Faire diminuer le nombre d'accidents de la route liés à une vitesse excessive
Prévenir et lutter contre la vitesse excessive au volant	Baisser le nombre de blessés et de tués sur les routes du département
Eduquer et sensibiliser les jeunes à la sécurité routière	Faire diminuer le nombre d'accidents de la route impliquant des jeunes de 18 à 24 ans
	Baisser le nombre de blessés et de tués âgés de 18 à 24 ans
	Faire diminuer le nombre d'accidents de la route impliquant des piétons ou des deux roues
	Faire prendre conscience aux plus jeunes des risques liés à la conduite dangereuse en vélo

4 - LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE ET LES FILIERES TERRORISTES

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Prévenir et lutter contre la radicalisation des jeunes concernés	Sensibiliser les jeunes publics à la radicalisation notamment à partir des nouvelles technologies
Accompagner les familles des jeunes concernés	Former les partenaires sur cette problématique

5 – LE SUIVI DE LA POLITIQUE LOCALE « PREVENTION SECURITE »

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Accompagner et suivre la mise en œuvre du CLSPD	Poursuivre la mobilisation des partenaires et des acteurs du CLSPD
	Suivre et évaluer les actions engagées dans le cadre du CLSPD

II. LE PLAN DE FINANCEMENT

N°	ACTIONS	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires associés	Obs.	Coût	ETAT	CD02	VILLE	AUTRES
TOTAL					45 791,20 €	17 543 €		28 248,20 €	
LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE DES JEUNES, ET LA PREVENTION DE LA RECIDIVE									
1	<i>Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF)</i>	Ville de Chauny	Partenaires CLSPD						
2	<i>Le carnet de signalements des incivilités dans les transports</i>	TACT	Partenaires CLSPD						
3	<i>Les mesures d'accompagnements d'élèves soumis à une exclusion</i>	Collège J. CARTIER	Partenaires CLSPD						
4	<i>Le harcèlement scolaire</i>	Ville de Chauny	Partenaires CLSPD		720 €	360 €		360 €	
LA TRANQUILLITE PUBLIQUE, ET LA LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'INSECURITE									
5	<i>Observatoire de la tranquillité publique (GEOPREVENTION)</i>	Ville de Chauny	Partenaires CLSPD		1078,20 €			1078,20 €	
6	<i>Redynamisation du protocole "participation citoyenne" au sein du quartier prioritaire</i>	Ville de Chauny	Gendarmerie Police municipale GUP						
LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE									
7	<i>Prévention des conduites dangereuses</i>	Ville de Chauny	Gendarmerie Police Municipale						
8	<i>Le village de la prévention et de la sécurité routière</i>	Ville de Chauny	Partenaires CLSPD Contrat de ville		28 900 €	13 000 €		15 900 €	

9	<i>Intervention au niveau des lycées sur les risques ferroviaires</i>	SNCF	Lycées Publics						
LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE ET LES FILIERES TERRORISTES									
10	<i>Mise en place d'une pièce de théâtre interactive sur le thème de la radicalisation</i>	Ville de Chauny	Compagnie MASQUARADES		5 577 €	4 183 €		1 394 €	
LE SUIVI DE LA POLITIQUE LOCALE « PREVENTION SECURITE »									
11	<i>Accompagner et suivre la mise en œuvre du CLSPD</i>	Ville de Chauny			9 516 €			9 516 €	

III. LE PROGRAMME D' ACTIONS

1. LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE DES JEUNES ET LA PREVENTION DE LA RECIDIVE

FICHE-ACTION N° 2019/01 : LE CONSEIL POUR LES DROITS ET DEVOIRS DES FAMILLES (CDDF)

Priorité d'action	Prévention de la délinquance des jeunes et prévention de la récidive
Orientation stratégique	Soutenir les parents dans l'exercice de leur autorité
Eléments de contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles s'est réuni à 4 reprises en 2018 concernant deux familles. Constitué de la responsable des services de l'UTAS, d'une conseillère technique de service social de la direction des services départementaux de l'Education Nationale, de l'élue en charge de l'action du CLSPD et du coordonnateur sécurité, le conseil suit l'évolution de plusieurs familles Chaunoises. • Le CDDF se saisit suivant plusieurs types de signalements d'informations. <ul style="list-style-type: none"> - L'Académie d'AMIENS, en vertu de l'article 12 de la loi n° 2007-297 du 05 mars 2007 relative à la prévention de délinquance, signale en Mairie les exclusions définitives d'élèves prononcées dans les établissements scolaires de CHAUNY. - Les partenaires du CLSPD peuvent être amenés à communiquer aux membres du conseil des éléments sur un mineur en danger, susceptible de mettre en place le CDDF. En 2018, plusieurs rapports de la Police Municipale signalant un même mineur en danger, ont nécessité un suivi du CDDF. <p>En 2018, 6 autres élèves sont suivis après avoir fait l'objet d'une mesure d'exclusion. Il n'y a pas eu de mise en place du conseil étant donné les éléments favorables recueillis dans leurs nouvelles affectations.</p> <p>3 nouveaux mineurs font l'objet d'exclusions définitives pour 2019. Pour l'un d'eux, le conseil se met en place.</p>
Objectifs de l'action	<p>La poursuite de l'action du CDDF, créé par le Conseil Municipal le 22.12.2016 et dont les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les parents dans l'exercice de l'autorité parentale • Prévenir et lutter contre l'absentéisme scolaire, le décrochage scolaire ou social • Intervenir le plus en amont possible pour empêcher les situations préoccupantes de s'aggraver et ainsi protéger les mineurs susceptibles de se retrouver en danger
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Un C.D.D.F. est créé à l'initiative du maire par délibération du Conseil municipal qui en approuve le principe et en définit la composition. Il est présidé par le maire ou l'un de ses représentants. • Le C.D.D.F. de CHAUNY comprend une conseillère technique de l'éducation nationale, une personne œuvrant dans les domaines de l'action sociale, sanitaire et éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance (en l'occurrence les services de l'UTAS). Les représentants de l'Etat sont invités à chaque conseil. <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du C.D.D.F : s'informer en amont ; écouter et faire prendre conscience (audition des parents) ; informer et conseiller ; prendre des décisions adaptées et graduées (accompagnement parental, contrat de responsabilité parentale, mesures d'accompagnement budgétaire pour la famille).
Public ciblé	Parents de "mineurs en difficulté"
Maîtrise d'ouvrage	Ville de CHAUNY
Partenaires	Partenaires CLSPD
Calendrier	Moyen terme
Coût	ND
Indicateurs d'évaluation	
Nombre de parents auditionnés	
Typologie des problématiques évoquées	
Typologie des décisions prises	

FICHE-ACTION N° 2019/02 : LE CARNET DE SIGNALEMENTS DES INCIVILITES DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020	Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/02	SIGNALEMENT D'INCIVILITE DANS LES TRANSPORTS
Priorité d'action	PREVENTION DE L'INDISCIPLINE ET DE LA SECURITE DANS LES AUTOCARS SCOLAIRES
Orientation stratégique	Prévenir les élèves des risques encourus en cas d'indiscipline.
Eléments de contexte	Les incivilités dans les transports ont été abordées en formation restreinte du CLSPD. Des faits récents de violences filmés se sont déroulés sur une liaison scolaire à CHAUNY. Un constat est établi en ce qui concerne la communauté d'agglomération de CHAUNY/TERGNIER/LA FERRE, il n'existe pas de carnet de signalements d'incivilité dans les autocars de la TACT, contrairement au département. Cette mise en place permettrait d'instaurer un suivi des élèves non respectueux des règlements. L'accent pourrait être mis sur le port de la ceinture de sécurité qui fait très souvent défaut. Une campagne d'informations sera effectuée par les TACT auprès des parents d'élèves et des établissements scolaires.
Objectifs de l'action	Assurer la discipline et la bonne tenue des élèves à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules affectés au transport scolaire. Etablir un suivi des élèves indisciplinés. Effectuer une action de rappel à la loi auprès des élèves et leurs parents par la BPDJ. Cette action de prévention a pour objectif la sécurité routière.
Contenu de l'action	Les TACT vont mettre en place un carnet de signalements qui sera présent dans chaque autocar. Le chauffeur y inscrira l'identité de l'élève perturbateur et le ou les actes commis. Il cochera une case pré-remplie correspondant aux faits ainsi que le degré de gravité de 1 à 3. Plusieurs exemplaires sont contenus dans la souche. Le premier est remis à l'élève pour signature des parents et retour au chauffeur dans les 48 heures. Il sera ensuite adressé à la communauté d'agglomération. Le second sera envoyé à la BPDJ pour un rappel à la loi. Le troisième sera remis aux TACT. La Mairie de CHAUNY sera destinataire des signalements effectués, de manière à réaliser un suivi. Une sensibilisation des élèves pourra être effectuée durant le village de la prévention et de la sécurité routière. Des contrôles par la Police Municipale pourront être ainsi effectués sur certaines lignes. Des sanctions pourront être prises en fonction de la gravité des faits. D'une échelle de l'avertissement, en passant par l'exclusion temporaire de courte ou longue durée et se terminant par l'exclusion définitive.
Public ciblé	La ville de CHAUNY
COÛT	ND
Maîtrise d'ouvrage	LES TACT
Partenaires	La Gendarmerie Nationale, la BPDJ, La Police Municipale, la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, la Mairie
Calendrier	année 2019
Coût	---
Indicateurs d'évaluation	
Nombre de signalements réalisés par les chauffeurs	
Nombre de rappels à la loi effectués par la Gendarmerie	

FICHE-ACTION N° 2019/03 : MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS D'ELEVES SOU MIS A UNE EXCLUSION

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020	Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/03	MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS D'ELEVES SOUMIS A UNE EXCLUSION
Priorité d'action	RESPONSABILISER LES ELEVES
Orientation stratégique	Responsabilisation des élèves en évitant un processus de déscolarisation.
Eléments de contexte	L'exclusion d'un élève n'est pas une réponse adaptée pour des adolescents en crise. Il ne s'agit pas de délinquants mais de jeunes individus en manque de repères. Les mesures de responsabilisation prévues par l'article R.511-13 du code de l'Education Nationale permettent une alternance aux sanctions.
Objectifs de l'action	<p>La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives.</p> <p>C'est une alternance aux sanctions tout en évitant un processus de déscolarisation. Cela permet à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte.</p> <p>Les sortir de l'Etablissement scolaire et les responsabiliser au sein d'une association ou structure. La mairie effectuera un suivi de ces élèves dans le cadre du CDDF. (Conseil pour le Droits et Devoirs des Familles)</p>
Contenu de l'action	<p>Une convention de partenariat est signée entre l'établissement scolaire et le responsable de la structure d'accueil. Dans ce document figurent les modalités d'exécution avec le consentement des parents. Un livret de suivi de l'élève est remis pour l'accompagnement. Les dates et les lieux d'intervention y sont précisés. Un bilan final fait état des tâches confiées à l'élève avec les appréciations du représentant de l'accueil.</p> <p>La durée ne peut pas excéder 20 heures avec 3 heures maximum par jour et 4 jours maximum par semaine. S'il y a refus des parents, c'est la sanction disciplinaire qui s'applique. L'espace seniors, les restos du cœur et le centre social à CHAUNY sont les structures actuelles, volontaires pour participer à cette action.</p> <p>Les actions possibles pour les seniors : Accompagnement - Animation - Initiation informatique ... pour les restos du cœur : la banque alimentaire (aide au déchargement et rangement des marchandises) pour le centre social : L'aide et la relation aux autres</p>
Public ciblé	Le collège Jacques CARTIER
COUT	ND
Maîtrise d'ouvrage	Collège Jacques CARTIER
Partenaires	Le collège, les restos du cœur et la Mairie
Calendrier	année 2019
Coût	---
Indicateurs d'évaluation	
Nombre d'élèves concernés et ressenti des encadrants	

FICHE-ACTION N° 2019/04 : LE HARCELEMENT SCOLAIRE

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020		Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/04	LE HARCELEMENT SCOLAIRE	
Priorité d'action	PREVENTION DU HARCELEMENT SCOLAIRE AUPRES DES ELEVES	
Orientation stratégique	PARTICIPATION DES ELEVES A LA REALISATION D'OUTILS ET PRESENTATION DES TRAVAUX AUX AUTRES ELEVES	
Éléments de contexte	Selon les statistiques ministérielles, 700 000 jeunes disent avoir fait l'expérience du harcèlement. Toute la problématique du harcèlement, c'est l'isolement. L'enfant se replie sur lui, il se dit que c'est de sa faute. Moins visible que les agressions classiques, il s'agit de violences répétées, verbales, physiques ou psychiques. Se fondant sur l'apparence physique, le sexe, l'identité de genre, le handicap, le trouble de la communication, il peut avoir de lourdes conséquences sur les victimes. Plusieurs faits ont été constatés dans nos établissements scolaires sur CHAUNY.	
Objectifs de l'action	<p>La boîte à outils du "bien vivre ensemble". Il s'agit d'un programme d'informations qui peut être réalisé avec des élèves volontaires. Avoir une réflexion globale permettant la mise en place de projets autour "du bien vivre ensemble", visant à lutter contre le harcèlement.</p> <p>Réflexion pour une prise de conscience de ce qu'est la discrimination. Quelle forme elle peut prendre et quelle conséquence elle peut avoir. Réflexion sur la notion de respect et ses différentes formes dans la vie quotidienne.</p> <p>« Apprendre à mieux me connaître pour mieux aller vers les autres ». Ai-je toujours connaissance de la portée de mes actes ? (droit à l'image - liberté d'expression - utilisation des réseaux sociaux)</p>	
Contenu de l'action	<p>8 séances de 2 heures seront organisées (1 heure de réflexion et 1 heure de création). Ce travail se déroulera au Lycée public, site Gambetta de CHAUNY. Le groupe sera constitué d'élèves volontaires.</p> <p>Cette organisation permettra aux participants de réaliser des outils (slogans, affiches, plaquettes, jeux...) pour transmettre à leurs camarades ce qu'ils auront acquis durant les ateliers. Présentation aux lycéens et collégiens.</p> <p>Cette action sera réalisée par le Centre d'Information de la Jeunesse de l'Aisne (CIJ), en partenariat avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ).</p>	
Public ciblé	Lycée public site GAMBETTA et TERNYNCK - collèges Jacques CARTIER et Victor HUGO	
COÛT	720 €	
Maîtrise d'ouvrage	CIJ de l' AISNE	
Partenaires	Les Etablissements scolaires - la BPDJ - la Mairie	
Calendrier	année scolaire 2019 / 2020	
Coût	720 €	
Indicateurs d'évaluation		
Travaux réalisés et nombre de représentations aux autres classes		

2. LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'INSECURITE

FICHE-ACTION N° 2019/05 : MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DE LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020		Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/05	MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DE LA TRANQUILLITE PUBLIQUE	
Priorité d'action	LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'INSECURITE	
Orientation stratégique	Renforcer la coordination des partenaires	
Éléments de contexte	<p>Poursuivre l'action menée en 2018, de manière à obtenir en temps réel une observation de la délinquance locale.</p> <p>Les statistiques proviennent de l'exploitation de données produites par la Gendarmerie Nationale au regard des plaintes déposées par les victimes et des constatations des enquêteurs.</p> <p>La Police municipale fournit également des informations qui concernent plus les atteintes à la tranquillité et à l'environnement.</p> <p>L'effort à effectuer réside dans le recueil de renseignements auprès des bailleurs sociaux, de manière à dresser une carte des incivilités au sein des quartiers prioritaires.</p>	
Objectifs de l'action	Cet outil permet de développer une observation pertinente, partagée, géo localisée d'évaluation et d'analyse commune des faits constatés en vue de les traiter et d'y apporter des réponses adaptées dans les domaines de la sûreté, de la prévention et de la tranquillité publique.	
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • La collecte, la centralisation et la cartographie des incidents relevés • L'échange et le partage de l'information entre les partenaires • L'analyse et la diffusion de l'information en réseau restreint • Veille et alerte sur les points chauds identifiés • Assurer des diagnostics de sécurité • Assurer une primo analyse de l'évolution de la délinquance sur le territoire communal • Cet observatoire sera alimenté par les statistiques officielles de la délinquance mais aussi par les informations détenues par d'autres partenaires (Police Municipale, bailleurs sociaux, transporteurs publics, éducation nationale ...) L'ensemble des informations ainsi recueillies sera exploité au moyen du logiciel LOGITUD (GéoPrévention) 	
Public ciblé	la Ville dans son ensemble	
Maîtrise d'ouvrage	VILLE DE CHAUNY	
Partenaires	Gendarmerie, Police Municipale, bailleurs sociaux, Justice, éducation nationale....	
Calendrier	année 2019	
Coût	1078,20 €(maintenance)	
Budget prévisionnel		
Opérateurs	Coût	
Ville de CHAUNY	1078,20 €	
ETAT (FIPD)		
ETAT (CGET)		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		
TOTAL	1078,20 €	
Indicateurs d'évaluation		
Nombre de saisies traitées par partenaires		
Mesure qualitative de l'utilité des informations dans une perspective opérationnelle pour les acteurs locaux		
Mesurer l'adéquation de l'observatoire par rapport aux réponses apportées		

FICHE-ACTION N° 2019/06 : REDYNAMISATION DU PROTOCOLE « PARTICIPATION CITOYENNE »

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020	Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/06	REDYNAMISATION DU PROTOCOLE « PARTICIPATION CITOYENNE »
Priorité d'action	LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'INSECURITE
Orientation stratégique	Recréer du lien social entre les habitants au sein des quartiers prioritaires
Éléments de contexte	14 nouveaux voisins vigilants ont été recensés durant l'année 2018, portant le nombre à 33 sur la ville. Ils sont implantés principalement sur le secteur du « grand centre ville » mais également sur les ZAC d'habitations des Linières et St Eloi. Seules 2 familles sont issues des quartiers prioritaires. (les Linières) En décembre 2018, 5 familles ont été ciblées par l'OPAL. 1 seule semblait réceptive mais ne disposant pas d'internet, aucune suite n'a été donnée. Nous poursuivons le travail en profondeur avec les bailleurs sociaux, de manière à détecter les personnes intéressées (résidences du bas et du haut). La GUP est sollicitée également.
Objectifs de l'action	Les objectifs à atteindre : <ul style="list-style-type: none"> • Rassurer la population • Améliorer la réactivité des forces de gendarmerie et de police contre la délinquance de proximité • accroître l'efficacité de la prévention de proximité
Contenu de l'action	Les partenaires se chargent de nous établir une liste de personnes pouvant être intéressées par ce dispositif, nous établirons un contact physique avec celles-ci. Nous leur proposerons de recevoir via leur boîte mail, des informations de la Gendarmerie de Chauny sur la délinquance de proximité locale, en leur précisant que ces envois seront effectués en copies cachées, assurant une discrétion totale. A charge pour elles de relayer si elles le désirent, ces informations auprès de voisins, pour des mises en garde. Il sera important de leur préciser que ces informations seront très ponctuelles et que les personnes volontaires ne seront pas submergées de mail. Les échanges d'informations se feront par la suite de façon plus naturelle.
Public ciblé	Les quartiers prioritaires de la Ville.
COUT	ND
Maîtrise d'ouvrage	VILLE DE CHAUNY
Partenaires	Bailleurs sociaux, GUP, Gendarmerie Nationale et Police Municipale
Calendrier	année 2019
Coût	---
Indicateurs d'évaluation	
Nombre de participants citoyens volontaires dans les quartiers prioritaires	

3. LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE

FICHE-ACTION N° 2019/07 : PREVENTION DES CONDUITES DANGEREUSES

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020	Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/07	PREVENTION DES CONDUITES DANGEREUSES
Priorité d'action	FAIRE PRENDRE CONSCIENCE DES COMPORTEMENTS A RISQUE
Orientation stratégique	CAMPAGNE DE PREVENTION SCOLAIRE OPERATIONS DE CONTROLES AVEC PROPOSITION D'UNE ALTERNATIVE AUX POURSUITES
Éléments de contexte	<p>La Gendarmerie et la Police Municipale de CHAUNY multiplient durant l'année les contrôles et verbalisent les contrevenants.</p> <p>Ces actions de répressions sont indispensables pour lutter contre l'insécurité routière.</p> <p>Elles répondent également aux doléances de riverains de plus en plus nombreuses. Des incivilités routières ont été constatées par les utilisateurs de vélos en ville (circulation rapide sur les trottoirs – circulation sur une roue...) pouvant occasionner des accidents.</p> <p>En novembre dernier, un cycliste s'est blessé en tombant de vélo. Il circulait dangereusement sur une roue, boulevard de l'Europe.</p>
Objectifs de l'action	<p>Effectuer une prévention sur les principales règles de circulation et les principaux dangers auprès des élèves d'une école primaire qui a fait la demande d'un parc à vélo.</p> <p>La prévention routière interviendra auprès de ces classes de façon pratique avec la piste routière et de façon théorique avec la projection du logiciel « MOBILIPASS ».</p> <p>Installation par la Police Municipale au cours de l'année 2019, du radar pédagogique sur des axes routiers propices au non-respect des limitations de vitesse, de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les automobilistes sur la vitesse excessive au volant • Permettre aux automobilistes de prendre conscience de leur vitesse <p>Profiter de la mise en place du "village de la prévention et de la sécurité routière" qui se déroulera du 3 au 5 octobre 2019, place Bouzier à CHAUNY, pour organiser une campagne de prévention des comportements à risque auprès des automobilistes et des deux roues.</p> <p>Du 30 septembre au 2 octobre, des contrôles seront réalisés par la Gendarmerie et la Police Municipale de CHAUNY. Ces actions seront menées au sein des quartiers prioritaires, à proximité des écoles, en centre ville et dans les lieux propices à la commission d'infractions.</p> <p>Une alternative aux poursuites sera proposée aux contrevenants pour certaines infractions dont le détail figure IN FINE.</p>
Contenu de l'action	<p>Sous réserve de l'autorisation du Procureur de la République, une liste d'infractions sera éligible à l'alternative aux poursuites.</p> <p>Les contrevenants acceptant la démarche auront l'obligation de se présenter à certains stands du village de la prévention, plus particulièrement consacrés à la sécurité routière. Les mineurs en infraction accompagnés des parents seront dirigés vers un stand dédié aux dangers des deux roues.</p> <p>Une notice d'informations leur sera remise, sur laquelle devront figurer les preuves de participations aux séances de prévention. A charge pour les contrevenants de se présenter à l'issue en Gendarmerie ou Police Municipale. Dans le cas contraire, le procès-verbal sera établi.</p>
Public ciblé	Les enfants utilisateurs de vélos et les contrevenants
COUT	ND
Maîtrise d'ouvrage	VILLE DE CHAUNY
Partenaires	Prévention routière, Gendarmerie Nationale et Police Municipale

Calendrier	Mai et octobre 2019
Coût	---
Indicateurs d'évaluation	
Nombre d'élèves ayant participé à la piste routière	
Nombre de contraventions relevées	
Nombre de contrevenants ayant visité le village de la Prévention.	
Nombre de fois où le radar pédagogique a été installé	

Liste des infractions éligibles à l'alternative aux poursuites

FAUTES DE CONDUITES

- Dépassement de la vitesse inférieure à 10 km/h en agglomération
- Vitesse excessive eu égard aux circonstances
- Usage d'un cyclomoteur transformé permettant de dépasser les limites réglementaires de vitesse
- Conduite de véhicule sans respect d'indications résultant de la signalisation routière
- Changement de direction sans avertissement préalable
- Dépassement de véhicule sans avertissement préalable du conducteur dépassé
- Conduite d'un véhicule dans des conditions ne permettant pas au conducteur de manœuvrer aisément
- Conduite d'un véhicule sans laisser une distance de sécurité avec le véhicule qui précède
- Inobservation, par conducteur de véhicule, de l'arrêt imposé par un feu jaune fixe
- Circulation de jour d'une motocyclette sans feu de croisement allumé
- Chevauchement d'une ligne continue par le conducteur d'un véhicule
- Conduite d'un cycle gênant pour les piétons ou a une vitesse excessive sur une aire piétonne
- Conduite d'un véhicule dans des conditions ne permettant pas au conducteur de manœuvrer aisément

EQUIPEMENT DU VEHICULE

- Circulation d'un véhicule à moteur ou d'une remorque muni de pneumatiques lisses
- Circulation d'un véhicule à moteur avec une plaque d'immatriculation illisible
- Circulation d'un véhicule à moteur avec une plaque d'immatriculation non conforme

RÈGLES ADMINISTRATIVES

- Maintien en circulation de voiture particulière sans contrôle technique périodique
- Maintien en circulation d'une camionnette sans contrôle technique périodique
- Conduite de véhicule avec un permis probatoire sans signalisation réglementaire
- Conduite d'un véhicule à moteur sans respecter une restriction d'usage portée sur le permis de conduire

FICHE-ACTION N° 2019/08 : VILLAGE DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020		Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/08	VILLAGE DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Priorité d'action	LA PREVENTION DES RISQUES	
Orientation stratégique	FAIRE PRENDRE CONSCIENCE DE LA PREVENTION AU SENS LARGE ET LUTTER CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE	
Eléments de contexte	La Ville de CHAUNY reconduit l'action menée en 2018 en matière de prévention (apprendre à sauver des vies et savoir faire face, lutter contre les comportements à risque au volant et prévenir les accidents, déjouer les dangers d'internet...). Cette action permet de créer une réelle dynamique populaire et citoyenne dans la ville. C'est notamment le cas auprès des plus jeune. Rappelons que 1113 scolaires ont visité le village en 2018.	
Objectifs de l'action	Promouvoir l'action citoyenne en cas d'urgence dans le but de gagner en efficacité et en efficience Permettre de sauver des vies Permettre de prendre conscience des comportements à risque en matière de sécurité routière Sensibiliser sur les dangers d'internet Assimiler des réflexes de manière ludique et pédagogique Prévenir de la délinquance dans les transports et aux abords des voies ferrées, de manière à créer du liant avec le programme d'actions 2019.	
Contenu de l'action	Installation d'une vingtaine de stands sous la forme d'un village installé place Bouzier pendant 3 jours, du 3 au 5 octobre 2019. Deux approches seront proposées : une approche globale (risques majeurs liés aux transports, à la vie courante) et une approche ludique et pédagogique (découverte des différents risques par des jeux ; apprendre à réduire les risques majeurs ; apprendre les gestes de premiers secours). Le contenu de chaque stand sera très diversifié afin de permettre aux visiteurs de devenir de véritables experts dans la gestion des risques du quotidien. Ces stands seront renforcés par des animations, des expositions et des aires de démonstrations. Des conférences avec plusieurs démonstrations, des journées dédiées aux publics spécifiques (jeunes, seniors, personnes atteintes de handicap) ou des conseils pratiques de prévention. <u>Quelques stands</u> : L'Escadron de Sécurité Routière de la Gendarmerie – la Brigade de Prévention de Délinquance Juvénile – la prévention routière – la Direction Départementale du Territoire – Le centre de secours des pompiers – Le centre d'information jeunesse – la Croix Rouge – le don du sang – le CSAPA – le CEGIDD – Alcool joie et santé – Clésence – les risques majeurs et protection de l'environnement ... <u>Quelques animations</u> : la voiture tonneaux – la chute de plain pied – sensibilisation perte d'adhérence – la maison géante	
Public ciblé	Tout public	
Maîtrise d'ouvrage	VILLE DE CHAUNY	
Partenaires	Partenaires CLSPD et Partenariats spécialisés	
Calendrier	Du 3 au 5 octobre 2019	
Coût	28 900 €	
Budget prévisionnel		
Opérateurs	Coût	
Ville de CHAUNY	15 900 €	
ETAT (PDASR)	4 000 €	
ETAT (CGET)	6 000 €	
ETAT (FIPD)	3 000 €	
TOTAL	28900 €	
Indicateurs d'évaluation		
Nombre de stands - Nombre de personnes accueillies par tranches d'âges et CSP - Nb de passeports délivrés		
questionnaires de satisfaction		

FICHE-ACTION N° 2019/09 : INTERVENTION AU NIVEAU DES LYCEES SUR LES RISQUES FERROVIAIRES

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020		Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/09	INTERVENTION AU NIVEAU DES LYCEES SUR LES RISQUES FERROVIAIRES	
Priorité d'action	Lutte contre l'insécurité routière	
Orientation stratégique	Eduquer et sensibiliser les jeunes à la sécurité routière	
Eléments de contexte	<ul style="list-style-type: none"> • La gare SNCF de CHAUNY constitue régulièrement en période scolaire un lieu de rassemblement de jeunes. Certains s'adonnent à des comportements potentiellement dangereux, comme la traversée des voies malgré la circulation des trains. En 2018, plusieurs signalements sont effectués en formation restreinte concernant des incivilités et comportements dangereux. • Développer l'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports ferroviaires, c'est l'engagement que la SNCF et le ministère de l'Education Nationale ont pris en signant une convention. Dans le cadre de ce partenariat, la SNCF mène des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires pour prévenir les risques d'accidents et inciter aux bons comportements. 	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes aux risques ferroviaires et au respect des autres • Prévenir et lutter contre les accidents, les incivilités et les dégradations de matériel 	
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention pédagogique dure 55 minutes et permet, sous forme d'enquêtes interactives, de revenir sur les conséquences de ses actes. Les élèves, qui sont acteurs de l'intervention, découvrent une scène après un évènement : ils interrogent des témoins, découvrent des indices pour comprendre ce qui s'est passé et identifient les règles de citoyenneté et sécurité non respectées. 	
Public ciblé	Jeunes de 15/20 ans	
Maîtrise d'ouvrage	SNCF	
Partenaires	Lycées Publics	
Calendrier	Court terme	
Coût	ND	
Indicateurs d'évaluation		
Nombre d'interventions		
Nombre d'élèves participants		

4. LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE ET LES FILIERES TERRORISTES

FICHE-ACTION N° 2019/10 : MISE EN PLACE D'UNE PIECE DE THEATRE INTERACTIVE

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020		Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/10	MISE EN PLACE D'UNE PIECE DE THEATRE INTERACTIVE	
Priorité d'action	PREVENTION DES SCOLAIRES	
Orientation stratégique	PIECE DE THEATRE INTERACTIVE SUR LES DERIVES SECTAIRES	
Eléments de contexte	<p>L'organisation état islamique vit ses derniers jours sous sa forme territoriale en Syrie. Pour DAECH en perte de vitesse sur le terrain, la propagande redevient primordiale. Le cyber djihad demeure une arme majeure.</p> <p>Les adolescents sont des proies faciles qu'il convient de mettre en garde sur les dangers de certains réseaux sociaux.</p> <p>Des jeunes complexés par leurs physiques, au mal être présent ou en recherche d'échange virtuel qu'ils ne trouvent pas chez eux ou dans leurs entourages, peuvent être des cibles particulières.</p> <p>D'autres jeunes sans mal existentiel mais curieux de communiquer sur la toile avec des interlocuteurs qui réussissent à gagner leurs confiances en les rassurant peuvent également être victimes de ces dérives.</p>	
Objectifs de l'action	Reconduire en 2019 les actions menées depuis 2016 par la compagnie Masquarades, en proposant des pièces de théâtres interactives, permettant aux élèves de les toucher émotionnellement. Elles contribuent à la mise en garde des jeunes sur le risque d'embrigadement et de radicalisation sur les réseaux sociaux.	
Contenu de l'action	<p>Ce support ludique permet, par le jeu de l'interactivité, une meilleure approche dans le discours de prévention.</p> <p>Les élèves sont acteurs dans un rapport direct spectateurs/comédiens. 4 saynètes interactives sont présentées selon le principe du théâtre particip'actif, sur 2 jours.</p> <p>La thématique principale est la manipulation mentale et les sous-thématiques sont les phases de séduction, de déconstruction, de mécanisme sectaire et d'emprise des réseaux sociaux.</p> <p>Avec ces séquences interactives, il appartient aux élèves spectateurs de contribuer à la destinée de la fin de la pièce.</p> <p>Chaque saynète est suivie d'un échange, pour aborder plus professionnellement les thématiques.</p> <p>Les pièces se déroulent au sein de l'établissement scolaire avec une soixantaine d'élèves par séance et durent environ 2 heures. Plus de 200 élèves des deux collèges et de lycées publics de CHAUNY devraient y participer.</p> <p>La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) de LAON y sont conviées.</p>	
Public ciblé	Les collégiens et les lycéens (classes de troisième et seconde).	
Maîtrise d'ouvrage	VILLE DE CHAUNY	
Partenaires	Partenaires CLSPD, lycées et collèges de la ville	

Calendrier	année scolaire 2019/2020	
Coût	5 577 €	
Budget prévisionnel		
Opérateurs	Coût	
Ville de CHAUNY	1 394 €	
ETAT (FIPD)	4 183 €	
ETAT (CGET)		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		
TOTAL	5 577 €	
Indicateurs d'évaluation		
Le nombre d'élèves ayant assisté à cette action.		
Les modalités d'intervention sont-elles adaptées ?		
Quels sont les résultats produits par l'action ?		
Suivre l'action avec le conseil de vie lycéen (CVL) et des groupes plus sensibilisés pour les collégiens.		

5. LE SUIVI DE LA POLITIQUE LOCALE « PREVENTION SECURITE »

FICHE-ACTION N° 2019/11 : ACCOMPAGNER ET SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU CLSPD

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2016 - 2020	Commune de CHAUNY
FICHE-ACTION N° 2019/11	ACCOMPAGNER ET SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU CLSPD
Orientation stratégique	Renforcer la coordination des partenaires
Eléments de contexte	<ul style="list-style-type: none"> • La démarche de CLSPD est particulièrement appréciée par les partenaires, dans la mesure où elle permet d'échanger avec un nombre important d'acteurs dans un climat de confiance et d'avoir une vision globale des phénomènes et de la situation sur Chauny. • La mise en place d'actions communes entre les partenaires donne du liant à notre stratégie territoriale de sécurité et de prévention de délinquance. • Chaque partenaire est impliqué dans la conduite des actions de prévention.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Agir dans le cadre d'une stratégie globale et concertée • Poursuivre la mobilisation des partenaires et des acteurs du CLSPD • Suivre et évaluer les actions engagées dans le cadre du CLSPD
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la conception de la politique locale de prévention et de sécurité • Accompagnement et suivi de la mise en œuvre du CLSPD • Evaluation quantitative et qualitative de la politique locale de prévention et de sécurité • Participation à une politique de communication, en direction des habitants et des élus. (En 2018, plusieurs communiqués de presse ont mis en évidence des actions de prévention de la délinquance et de la sécurité routière)
Public ciblé	Partenaires du CLSPD
Maîtrise d'ouvrage	Ville de CHAUNY
Partenaires	-
Calendrier	Court terme
Coût	9 516 €
Budget prévisionnel	
Opérateurs	Coût
Ville de CHAUNY	9 516 €
TOTAL	9 516 €